



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

☎ 02 98 84 58 13 Courriel : mairie.bourgblanc@orange.fr

Vie municipale - Buhez ar gomun

Compte rendu du conseil municipal du 23 mai. En raison de l'épidémie de coronavirus, le conseil municipal a décidé de tenir la séance à huis clos. Election du maire : Monsieur Bernard GIBERGUES a été proclamé maire et a été immédiatement installé. Fixation du nombre d'adjoints et élection des adjoints : le conseil municipal a décidé de fixer à 7 le nombre d'adjoints.

Attribution des adjoints au maire. 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement urbain : Stéphane BERGOT. 2^{ème} adjointe chargée des associations, de la culture, du tourisme et du fleurissement : Marie-Françoise MITH. 3^{ème} adjoint chargé des bâtiments, des travaux et du sport : Claude HABASQUE. 4^{ème} adjointe chargée de la vie scolaire et des finances : Sandra LE MESTRE. 5^{ème} adjoint chargé de l'aménagement rural des réseaux et de l'environnement : Hervé MARCHADOUR. 6^{ème} adjointe chargée de l'action sociale et des personnes âgées : Evelyne PAGE. 7^{ème} adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et du patrimoine : Sandrine DENIEL.

Tirage au sort des jurés d'assises pour 2021. Conformément au code de la procédure pénale, 9 personnes ont été tirées au sort à partir de la liste électorale : - LOUARN Anne Marie, Le Rascol ; - BERNARD Anthony, Kergonc ; - EOZENO Daniel, Kergamoc ; - GUEVEL Bertrand, route de Kerbi-chard ; - DREVILLON Kévin 16, route de Kergongar ; - UGUEN David 7, chemin du Gouestic ; - GERON Robin 28, rue Notre Dame ; - STEPHAN François 32, rue Saint Yves ; CHAVANT Jean Louis 6, rue de la Libération.

CCAS. ➤ Une distribution de masques est en cours au domicile des personnes de 70 ans et plus.

➤ Durant la période de déconfinement progressive, le port du masque est obligatoire dans les transports scolaires. Le CCAS propose de fournir gratuitement un masque lavable aux normes AFNOR aux collégiens qui prennent le car et qui ne seraient pas encore équipés (dans la limite des stocks disponibles). Inscriptions en mairie 02 98 84 58 13 ou par mail à evelyne.page@orange.fr

Eclairage public. Depuis plusieurs semaines, plusieurs dysfonctionnements de l'éclairage public ont été constatés dans la commune, notamment rue Saint Yves. Nous avons interpellé à plusieurs reprises le SDEF (Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère), responsable de l'entretien du réseau d'éclairage public, qui vient de nous informer que la télégestion contrôlant les armoires de commande à subi un problème électronique majeur et que tout est mis en œuvre pour remédier à cette situation.

Coupure d'eau mardi 2 juin de 9 h à 12 H dans le secteur de la sortie de la route de Plouvien.

Parking de Créac'h Leué (parking de l'école publique). Le stationnement et la circulation y sont strictement interdits sous peine d'amende.

Accès au lac : L'accès aux lacs communaux est à nouveau autorisé de 6 H à 22 H. L'accès aux jeux reste interdit tout comme l'accès à l'aire de stationnement des camping-cars. La consommation d'alcool y est interdite ainsi que l'organisation de pique-nique et autre repas. Les promeneurs devront se tenir à une distance de 2 mètres s'ils ne sont pas de la même famille (4 mètres pour les joggers, 5 mètres pour les pêcheurs).

La Région Bretagne. la Banque des Territoires, les 4 départements et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale bretons dont la CCPA s'associent pour créer le fonds COVID-Résistance Bretagne pour venir en aide aux TPE de moins 10 salariés. Vous trouverez ci-dessous le lien vers la page de présentation du fonds Covid-Résistance <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/> En l'état actuel, il s'agit bien d'une page de présentation du fonds. Ce dispositif est géré de façon totalement dématérialisée via une plateforme opérée par BPI France. Un onglet « Dépôt des demandes » sera activé dès que la plateforme sera opérationnelle, et permettra de basculer vers celle-ci.

Recensement citoyen. Les jeunes nés en mai 2004 sont invités à se présenter en mairie à leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens et permis de conduire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Médiathèque. Un nouveau service « Ramenez, réservez et emportez ! » est proposé à la médiathèque municipale de Bourg-Blanc. Pendant cette période de crise sanitaire, la médiathèque reste pour le moment fermée. En effet, face à la pandémie, les mesures barrières et la mise en quarantaine des documents empruntés à leur retour imposent de modifier notre fonctionnement et de procéder, par étape, dans la reprise de l'activité. Ainsi, dans une première phase, un nouveau service de retour et de retrait de documents « Ramenez, réservez et emportez ! » a été mis en place.. Ce service propose, en même temps, de déposer les documents empruntés et de récupérer des documents réservés préalablement sur le portail de la médiathèque ou par téléphone au 02 98 84 54 42. Les adhérents peuvent rendre les documents les mardis et mercredis toute la journée et le samedi matin (jours de présence du personnel). Merci de ne pas rendre les documents empruntés en dehors des jours (risque de débordement de la boîte). Pour retrouver toutes les informations sur ce nouveau service (accès, fonctionnement...), il suffit de consulter le site du réseau : www.livrecommelair.fr

Mémento

• Pharmacie de garde	☎ 32 37	• Cabinets infirmiers :	QUINTRIC / MASSON	☎ 06 08 91 21 97
• Médecin : 15			PAUBET / DUDEY / TOURNELLEC	☎ 02 98 84 57 17
• Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112			CAM / HUCHET	☎ 06 84 48 13 91
• Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05		• Taxi de l'Iroise :	☎ 02 98 84 50 63 / 06 80 06 17 00	

Informations - Keleier

Ordures ménagères. Prochains ramassages **lundi 8 ou mercredi 10 juin** suivant votre secteur. Pour les problèmes d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 98 84 40 35 ou envoyer un mail à collectes@pays-des-abers.fr

Déchèterie. Les usagers ne sont plus soumis à l'accès des déchèteries de la CCPA selon les numéros de plaques d'immatriculation. Un filtrage à l'entrée des déchèteries par les agents d'accueil sera maintenu si trop d'usagers venaient à se présenter en même temps afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Les déchèteries situées à Plabennec et Lannilis seront ouvertes du lundi au samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H jusqu'à nouvel ordre. Les déchèteries de Plouguerneau, Plouguin et Bourg-Blanc seront ouvertes aux jours et horaires habituels à savoir pour Bourg-Blanc : mardi 9 H - 12 H et 14 H - 18 H, vendredi 14 H - 18 H et samedi 9 H - 12 H et 14 H - 18 H. L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. [Plus d'information](#) au 02 98 37 66 00 ou par mail à accueil@pays-des-abers.fr

Réouverture de la Maison de l'emploi et de l'Hôtel de communauté. L'hôtel de communauté du Pays des Abers sera de nouveau ouvert au public à partir de **mardi 2 juin**. Horaires : 8 H 30 / 12 H et 13 H 30 / 17 H 30. Le port du masque sera obligatoire dans les locaux ☎ 02 98 37 66 00. Réouverture également de la Maison de l'emploi. Accueil physique sur RDV ☎ 02 90 85 30 12.

Paroisse. ☎ 02 98 40 41 35 Plabennec. Permanences à la Maison Paroissiale du lundi au vendredi de 9 H 30 à 12 H & de 15 H 30 à 18 H, le samedi de 9 H 30 à 12 H. Secours catholique : 5, rue Auguste le Faux, Plabennec, ☎ 02 98 46 47 02. **Samedi 30 mai** à 18 h 30 : messes de Pentecôte à l'église de Plabennec. **Dimanche 31 mai** à 11 H : messes de Pentecôte à l'église de Plabennec & à 18 H à la basilique du Folgoët. Se présenter avant l'heure, entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles (de 20 à 25 % des places assises). Le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et à la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière.

Campagne de déclaration des revenus. Les usagers peuvent, pour toutes leurs demandes, solliciter un rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit à partir du site impots.gouv.fr), afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances. C'est une possibilité nouvelle dans le cadre de la campagne d'impôt sur le revenu, que la DDFIP encourage fortement d'utiliser. Cela permet aux usagers d'être rappelés par un agent des finances au jour et à l'heure choisis à l'avance et de bénéficier de plus de temps pour échanger sur son dossier. Pour prendre ce RDV téléphonique, il n'est pas nécessaire d'avoir internet : la demande peut être effectuée par téléphone : soit en composant le numéro d'appel, non surtaxé, 0 809 401 401, ou en appelant son service des impôts des particuliers. Pour les internautes, il est possible de prendre RDV via la messagerie sécurisée de leur espace personnel sur le site impots.gouv.fr ou directement à partir de la rubrique « contact » en première page de ce site.

Lutte contre le frelon asiatique. La Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) et la commune de Bourg-Blanc mettent tout en œuvre pour que le dispositif de lutte contre le développement du frelon asiatique par destruction des nids soit opérationnel. Ainsi, comme les années précédentes, en cas de découverte d'un nid suspect et uniquement lorsque vous l'avez localisé, contactez votre mairie qui fera déplacer son référent afin de : - confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique ; - si possible, détruire le nid lorsqu'il est à son stade primaire ; - vous indiquer la marche à suivre afin de faire éliminer votre nid par un professionnel. La destruction du nid de frelon asiatique sera prise en charge par la CCPA. Dans le contexte actuel, tout contact avec les opérateurs (référent communal et personnel de l'entreprise spécialisée) pendant l'intervention devra se faire dans le plus grand respect des gestes « barrières » et en respectant une distanciation suffisante.

Inscriptions au transport scolaire. Pour l'année 2019 - 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200 € pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo. Pour l'année scolaire, les familles paieront 120 € pour les deux 1^{ers} enfants transportés puis 50 € pour le 3^{eme}. La gratuité s'appliquera à partir du 4^{eme} enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90 € pour être transportés en car et en bateau et payeront 120 € pour être transportés en train. Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

Ecole Saint-Yves / Notre-Dame. ➤ Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020 / 2021. L'établissement ayant rouvert ses portes, une visite des locaux peut donc être planifiée pour découvrir les lieux et prendre connaissance des projets. Philippe Kerouanton, chef d'établissement, se tient à la disposition des familles désirant se renseigner sur le fonctionnement de l'école. L'année scolaire 2020 / 2021 concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2018. Renseignements et prise de contact par mail : saintyvesnotredame.bourgblanc@orange.fr ou à partir du site internet de l'école : <http://saintyvesnotredame.wix.com/bourg-blanc>

➤ Collecte de journaux **samedi 6 juin** de 10 H à 12 H. On s'occupera de décharger les véhicules pour éviter tout contact.

Groupe scolaire public. Malgré la situation actuelle, nous commençons à préparer la rentrée de septembre 2020. Ainsi vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école publique de Bourg-Blanc, notamment s'il est né en 2017 ou 2018. Il faut alors prendre rendez-vous au 02 98 84 58 71 ou par mail ec.0291220U@ac-rennes.fr. La directrice, Madame Schmidt, peut vous recevoir les mardis, les jeudis ou les autres jours après 17 H. Pour procéder à l'inscription, vous aurez besoin de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

URBANISME : Déclarations préalables :

- Martial MAGUERZ 4, rue Paul Goasglas : pose d'une palissade. - Nathalie DUAULT 7, rue du Couvent : ravalement de l'habitation. - Hervé MAR-CHADOUR et Elizabeth LANNUZEL : transformation d'une habitation en appartement et changement de fenêtres.

ETAT CIVIL : Naissance : - Benjamin DUPONT 15, rue Xavier Grall - 18 mai.

Décès : - Marcelline BLEUNVEN née LE ROUX 14, place Sainte Barbe - 13 mai.
- Yolande AUTRET née LE MOING 14, place Sainte Barbe - 23 mai.
- Marie BERGOT née LE HIR 14, place Sainte Barbe - 23 mai.

Vie Associative - Kevredigezhioù

AAPPMA - PACL : outre les obligations imposées par l'arrêté municipal permettant d'accéder aux étangs communaux, notre fédération départementale préconise un espacement minimal de 5 m entre pêcheurs. Nos gardes particuliers seront intransigeants quant à la stricte application de l'ensemble des règles sanitaires en vigueur.

Hommage au chanteur Kabyle Idir à Saint-Urfold. Dimanche 31 mai de 14 H à 18 H, la chapelle de Saint-Urfold sera ouverte pour rendre hommage à Kabyle Idir et rappeler que sans le coronavirus c'était jour de Fête à Saint-Urfold. Idir est décédé le 2 mai dernier. Le 3 juin 1979 dans une grange située près de la chapelle de Saint-Urfold, accompagné de ses musiciens, il avait animé une mémorable soirée musicale organisée pour restaurer la chapelle. Depuis cette soirée sa renommée s'est étendue dans toute la Bretagne. Son amitié et son affection pour cette petite chapelle posée au milieu des champs sont restées vivantes jusqu'à son décès. Il connaissait mieux que la plupart d'entre nous la vie de Saint-Augustin et Charles de Foucault. Sa fidélité en amitié, sa recherche culturelle et religieuse et surtout son immense talent méritent notre respect. Ce recueillement musical est organisé en respectant les règles de distanciation et le port obligatoire du masque. Les Amis de Saint-Urfold vous demandent de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Petites annonces - Commerces - Professions libérales

LA CAVERNE DE MERLIN sera ouverte pour les pizzas à emporter le lundi de pentecôte (1er juin).

CREDIT AGRICOLE. Réouverture de l'agence du Crédit Agricole de Bourg-Blanc le 26 mai. Ouverture tous les matins de 9 H à 12 H 15 du mardi au samedi sauf le jeudi, 10 H - 12 H 15.

LOCATIONS. > Urgent : couple avec une petite fille de 4 ans recherche une maison en location, avec 2 chambres minimum et un jardin. Commune de Bourg Blanc de préférence (ou alentours, max 10 km) ☎ 06 66 56 74 12 / 06 18 11 14 73.

> Cherche maison 3 chambres minimum avec jardin et garage ☎ 06 52 95 31 02.

A VENDRE. > Remorque « Lider Alicante » PTC 500 kg, 150 € ☎ 06 85 48 19 07. > Vélo femme noir style hollandais, TBE 60 € ☎ 06 04 18 38 31.

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

Ar bambocher vez graet dac'h outañ . Tavarn a neb tu, e kave koulskoude an dro da vezañ meho ken alies ha bemdez : Bien qu'il n'y avait aucun bistrot aux alentours il était souf tous les jours. **Pep hini a reas eus e wellañ an neuz da vezañ ken dizoursi hag ur had en he chéd :** Chacun se la joua cool, aussi cool qu'un lièvre sur son gîte. **Dreist moue ar gazeg kozh e vez kabestret an ebeulez :** Il faut plaire à la mère pour avoir la fille. **Bezañ da gentañ, bezañ da ziwezhañ, eur bank peus atao da azezañ :** Que tu sois le premier, que tu sois le dernier, tu as toujours un banc pour t'asseoir. **Biskoazh n'on bet paotr e gof :** Je n'ai jamais été vorace.

Chez nos voisins

Office de tourisme. L'été approche, en juin, les bureaux de l'office de tourisme vous ouvrent leurs portes, dans le respect des consignes sanitaires : - Lannilis : mardi & jeudi 9 H 30 - 12 H ; mercredi & vendredi : 9 H 30 - 12 H & 14 H - 17 H 30 ; samedi : 9 H - 12 H 30. - Plouguerneau : lundi au samedi sauf mercredi 9 H 30 - 12 H & 14 H - 17 H 30. - Le bureau de l'Aber Wrac'h restera fermé en juin. Profitez des beaux jours pour louer un sac à dos découverte de la nature, découvrir des boucles de randonnée près de chez vous, vous essayer au géocaching... Idées à piocher dans nos bureaux ou par téléphone : 02 98 04 70 93 / 02 98 04 05 43 / en ligne : office@abers-tourisme.com Suivez-nous sur les réseaux Facebook & Instagram !

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Comparez le montant indiqué sur votre déclaration pré-remplie au récapitulatif annuel de votre bulletin de salaire ou de votre relevé de pension de décembre 2019.

Vous pouvez aussi consulter le total de vos prélèvements, disponibles dans la rubrique «Gérer mon prélèvement à la source» sur votre espace particulier, et le comparer au montant indiqué sur votre déclaration.

2. Vous constatez une différence ?

il faut la corriger.



EN LIGNE, C'EST MIEUX ! LES MODIFICATIONS SONT SIMPLIFIÉES ET VOUS ÊTES GUIDÉ TOUT AU LONG DE VOS DÉMARCHES.

ET POUR MES AUTRES REVENUS ?

Pour les acomptes contemporains (revenus fonciers, revenus de travailleur indépendant) prélevés en 2019 : ils sont aussi mentionnés sur votre déclaration de revenus.

DES AVANTAGES À DÉCLARER EN LIGNE !

Un verseur de revenus (employeur, caisse de retraite...) - une ligne.

Quels avantages pour vous ?

- Pouvoir retrouver au même endroit le détail de tous vos prélèvements à la source ;
- Pouvoir coller au plus près des informations dont vous disposez par ailleurs, et faciliter vos démarches ;
- L'administration se charge ensuite de faire l'addition et vous prévient en cas d'erreur.

L'IMPÔT S'ADAPTE
À VOTRE VIE
Impots.gouv.fr



Respectons la planète et ses ressources : Il n'y aura plus d'envoi de déclaration en papier si vous avez déclaré vos revenus en ligne en 2019.

CALENDRIER

AVRIL

20

Ouverture

Dates limites de
déclaration

JUIN

Zone 1

(Départements n° 01 à 19
et zones d'attente)

4

Zone 2

(Départements n° 20 à 94)

8

Zone 3

(Départements n° 95 à 974/975)

11

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)

Livre comme l'air...

PLOUVIER BOURG-BLANC

MEDIA
THEQUES

ENSEMBLE Rêver
Echanger Participer Collaboratif
Recycler S'amuser
TALENT Imaginer
Inventer S'OUVRIR
COMPTINES
Tissus COUDRE Savoir-faire
S'échapper Partager



Les Médiathèques de
Bourg-Blanc et Plouvien
vous proposent un projet
de couture collaboratif...
Autour d'un livre comptines

Vous aurez besoin de...
Chutes de tissus, fil.
Vos mains, ou une machine à coudre.
Du petit matériel de fermeture, au choix:
Bouton, bouton pression, lacet, scratch,
attache rapide, fermeture éclair...
Une connexion internet pour obtenir
de l'aide et suivre le projet pas à pas,
Et de bonnes idées!

Vous souhaitez participer?
Vous voulez en savoir plus?
Rendez-vous à l'adresse suivante:
mediatheque-bourgblanc@orange.fr